



Saint-Martial de Valette

Bulletin Municipal

Bulletins non distribués:

Si vous connaissez quelqu'un qui, par mégarde, n'a pas reçu ce bulletin, faites-le nous savoir et nous réparerons cette erreur de distribution.

Pour contacter le bulletin municipal:
bulletin@saint-martial-de-valette.fr

<http://saint-martial-de-valette.fr>

"Le premier des plaisirs est de prodiguer les bienfaits." Voltaire

Mairie - Le bourg - 24300 Saint-Martial de Valette - Tél: 05 53 56 04 63 - mairie@saint-martial-de-valette.fr



Le mot du maire

Chers concitoyens

Les fêtes de fin d'année sont passées et nous espérons que vous les avez bien vécues.

Un petit retour cependant sur l'année 2014 au cours de laquelle sont intervenus plusieurs changements.

Dès le 1° janvier, fusion des deux communautés de communes Nontron et St Pardoux en une seule entité : Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais (CCPVN).

A la même date, fusion du SNAEP avec le SIDE (syndicat intercommunal des eaux) qui assure la distribution de l'eau potable dans la région.

Le 23 mars, élection d'une nouvelle équipe municipale, suivie de la désignation des délégués à la communauté de communes et aux syndicats intercommunaux.

Enfin, au 1° septembre, mise en place, dans notre école, de la réforme des rythmes scolaires. .

Beaucoup de nouveautés donc qui nécessitent un temps de rodage, de tâtonnements, avec parfois la désagréable impression de lourdeur et de lenteur.

Mais le temps ne s'arrête pas et les affaires continuent. Outre la fin de l'aménagement du centre bourg, initiés par G Dumonteit et l'ancien conseil, d'autres travaux ont été réalisés sur la voirie et au moulin Grolhier.

Une autre année va commencer et il faut parler des projets.

Nous avons rencontré notre boulanger et entrepris des démarches auprès de différentes instances pour obtenir des soutiens et des conseils afin d'assurer la pérennité de ce commerce.

Nous avons aussi des projets pour l'école : réfection des crépis, rénovation de 2 salles de classe et travaux d'accessibilité des locaux et des travaux de voirie, selon les possibilités.

Vous entendez et lisez comme nous l'annonce d'une nouvelle réforme administrative et scolaire des territoires et surtout de restrictions des crédits d'investissement. Ceci nous impose une grande prudence.

Cependant, nous n'allons pas tomber dans le pessimisme. St Martial de Valette est toujours là et vous aussi. Vous nous avez fait confiance, mais n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos suggestions.

2014 s'en est allé, 2015 est là. L'ensemble du conseil municipal est avec moi, pour vous présenter nos vœux les plus sincères de santé et de joie pour l'année 2015.

A. LAGORCE

Bonne et heureuse
année 2015



J
A
N
V
I
E
R

Vœux du Maire

En cette nouvelle année, Monsieur le Maire et son conseil municipal vous invitent le **vendredi 16 janvier à 18H30** à la salle des fêtes.

2
0
1
5

saint-martial-de-valette.fr le site de notre commune:

Premier bilan après six mois d'activité: Plus de 1000 visiteurs et plusieurs milliers de pages vues par mois sur notre site ainsi que de nombreux téléchargements de dossiers (dont votre bulletin municipal). C'est un joli succès pour notre commune qui peut désormais faire entendre sa petite voix sur Internet, parler de ses entreprises, permettre aux visiteurs de découvrir le tourisme vert. Nous continuerons à offrir de nouveaux services gratuits, qui, rappelons-le, ne coûtent rien aux habitants car réalisés par des bénévoles du conseil municipal...

Repas des aînés.

le repas des aînés avait lieu le dimanche 12 octobre. Les participants ont pu déguster le repas concocté par M. Fabien Gereaud et servi par les conseillers. En préambule M. le maire a adressé un message d'amitié et de remerciement à tous les convives au nom du conseil municipal et des habitants de Saint Martial.

MAI DU MAIRE:

C'est sous un soleil radieux que le samedi 27 septembre, un mai a été planté à proximité de la salle des fêtes. Le nouveau maire, s'est plu à souligner la pérennité de ce beau rituel républicain et le choix de la plantation d'un tilleul en signe d'apaisement. Un apéritif dinatoire a clôturé la soirée ou bon nombres d'entre vous étaient présents.

Ecole :

A l'heure actuelle l'effectif de l'école est de 115 élèves dont 11 inscrits en CLIS et 104 répartis sur 4 classes du primaire.

PS/MS	GS / CP	CE1 CE2	CM1 CM2	CLIS	TOTAL
28	16	33	27	11	115

Nous sommes à un niveau très élevé car certaines classes sont surchargées.

Travaux:

Un mur d'enceinte au Moulin de Grolhier va être rénové au cours de l'hiver.

Des travaux à l'école sont programmés avec la réfection des façades ainsi que le sol de la moitié de l'école. Des études pour le remplacement des menuiseries de la maternelle sont en cours.

Ainsi que les travaux d'accessibilité des locaux.

Travaux réalisés en 2014 - Travaux de voirie.

- Renforcement de la route du Grand Breuil	22 752,00 euros
et de la route du Petit Naudonnet	1 545.60 euros
.. Aide du CG (contrat d'objectif)	5 690.00 euros
- Entretien du réseau par application de "point à temps"	16 470.00 euros

à Lage, route d'Eyport et Le grand Breuil

Travaux imprévus: Réfection de la vanne située sur le barrage du moulin Grolhier

Les fortes pluies de février et mars ont détruit la vanne existante, provoquant la vidange de la retenue en amont et aussi du bief du moulin qui sert de réserve d'incendie.

Les travaux ont été réalisés fin septembre, en période de basses eaux, après accord et préconisations du **service des eaux de la DDT** (Direction Départementale des Territoires), ils ont consisté à :

- Enlever les sédiments déposés au fond du bief
- Faire un entretien sommaire de la digue
- Renforcer avec des rochers la rive du bief entamée par le courant
- Mettre en place une nouvelle vanne

Le coût des travaux, effectués par EUROVIA s'élève à 7 155.00 euros

Un peu d'histoire :

TRANSCRIPTION DU RAPPORT DE L'INGÉNIEUR ORDINAIRE pour la réparation du vannage du Moulin Grolhier..... en 1887. Le Sieur LALANDE, pour le Marquis de la Garde, pétitionnaire. Rapport du 19 Août 1887.

-Par une pétition en date du 12 juillet 1887, M° Lalande, régisseur, agissant au nom de M° La Garde, demande l'autorisation de réparer le vannage de décharge du moulin Grolhier, situé sur la rivière du bandiat, dans la commune de St Martial de valette.

-Le moulin Grolhier n'est pas réglementé. Il est pourvu des ouvrages régulateurs prescrits par les instructions administratives. Son déversoir a une longueur plus grande que la largeur de la rivière.

-Le vannage de décharge comprend deux vannes de 0,70 de largeur chacune et de 1m52 de hauteur. Ces ouvrages ont toujours suffi pour écouler convenablement les eaux. La retenue ne cause pas de tort aux propriétés riveraines ni à l'usine supérieure.

-Nous sommes en conséquence d'avis qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation demandée aux conditions suivantes.

1° les dimensions et les niveaux actuels du vannage de décharge seront maintenus, c'est à dire qu'après l'exécution des réparations, les deux vannes de décharge devront présenter chacune une largeur libre de 0,70; que les seuils de ces vannes seront placés à 1m98 en contrebas du couronnement du bajoyer de rive gauche du vannage de décharge, point de repère pris lors de la visite, et que leurs sommets seront dérasés à 0,46 en contrebas du même repère, soit au niveau de la crête du déversoir. Ces vannes seront disposées de manière à pouvoir être levées au dessus des plus hautes eaux;

2° le permissionnaire ne pourra se prévaloir de la présente autorisation, si, à quelque époque que ce soit, l'Administration juge utile de procéder à la réglementation du moulin Grolhier.

3° Il sera interdit de pêcher dans le bief du moulin pendant la durée de l'abaissement des eaux au dessous du niveau habituel.

4° Les droits des tiers sont expressément réservés.

L'Ingénieur Ordinaire M° LEGRAIN

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE



Du Jeudi 15 janvier au Samedi 14 février 2015

LE RECENSEMENT, A QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies....

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leurs public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

1°) Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous et vous propose de vous faire recenser en ligne ou sur papier.

2°) Vous répondez aux questionnaires

Le plus simple : choisissez d'être recensé en ligne !

--Aller sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur « recensement en ligne ».

--Utilisez le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la première page de ce document pour vous connecter au site, puis saisissez les informations renseignées par l'agent recenseur concernant votre logement.

--Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, **vous pouvez répondre sur les documents papier:**

--Si vous choisissez de répondre sur les documents papier, l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.

--Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.

--A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur vient les récupérer ou vous pouvez les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l' insee.

La mairie a recruté : **Madame Anne-Marie AGARD-LAROCHE** et **Monsieur Michel PECHER** pour être agent recenseur.

Etat civil (2eme semestre 2014)

Décès :

- Roger PUYBAREAU Le 20 juillet 2014
- Eliane Léa Marie QUINET le 27 aout 2014
- Yves Marcel PUYZILLOU le 12 octobre 2014
- Jean NOUVET le 18 octobre 2014
- René Gilbert PORTE le 03 novembre 2014

Naissances:

- Thalia LEBEHOT née le 29 juillet 2014
- Maelle, Josiane MERCIER née le 06 novembre 2014



Bilan financier de l'aménagement du bourg

DEPENSES TTC		FINANCEMENT	
Frais d'études et divers	21 989€	Total subventions	276 180€
		Dont Etat	105 538€
		CG 24	170 642€
Travaux	545 970€	Emprunt LT 15 ans	220 000€
Signalisation	2 806€	FCTVA	88 366€
		autofinancement	-13 781€
Total	570 764€	Total	570 764€

Une partie seulement de la TVA payée sur les factures de dépenses est reversée à la commune. Elle sera remboursée en 2015 pour les travaux payés en 2013 et 2016 pour ceux de 2014.

En attente du versement des subventions, la commune a contracté un prêt CT de 220 000 euros.

Outre le remboursement de l'emprunt LT, la commune supportera les intérêts du CT jusqu'au moment du versement des subventions.

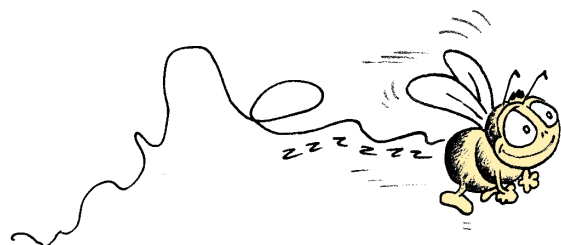


LA REFORME DES RYTHMES A SAINT MARTIAL

Depuis la rentrée de septembre les écoles ont du mettre en place les nouveaux rythmes scolaires. Plusieurs propositions d'emploi du temps avaient alors été étudiées. Pour St Martial, les principales activités TAP de la semaine se déroulent le vendredi après-midi. Seule une demi-heure y étant consacrée les autres jours, à savoir les lundis, mardis et jeudis.

Ainsi, avec un agrément pour 70 enfants, nous avons eu la fréquentation suivante au cours du premier trimestre :

			Octobre	30 minutes	1 heure 30
Septembre			Nombre de jours	10	3
Nombre de jours	30 minutes	1 heure 30	Effectif min	50	55
Effectif min	17	4	Effectif max	68	62
Effectif max	63	67	Total	601	179
Total	73	69	Moyenne mensuelle / jour	60,1	59,7
Moyenne mensuelle / jour	1185	272	Novembre		
			Nombre de jours	15	4
			Effectif min	53	56
			Effectif max	69	66
			Total	911	237
			Moyenne mensuelle / jour	60,7	59,3



Voici les activités effectuées et prévues:

Classes concernées	Septembre-octobre (7 vendredis)	Novembre-décembre (7 vendredis)	Janvier-février (7 vendredis)
GS/CP	- Art culinaire	- Zumba	- Dessin évolutif
CE1/CE2	- Art du cirque/jeux de rôle/mime	- Jeux de balles	- Hockey
CM1	- Football américain	- Cirque	- Musique et rythmes
CM2	- Crosses québécoises		

Internet et vous

- Vous êtes une entreprise, un artisan de Saint-Martial et vous souhaitez obtenir un site Internet.. n'hésitez pas à nous contacter, le service est gratuit!

Pour ceux qui ont des problèmes avec leur ordinateur, nous ferons une nouvelle journée de formation prochainement. Contactez la mairie pour recevoir l'invitation et la date. Pour ce nouveau rendez-vous, prévoyez de venir avec vos ordinateurs... Nous allons les nettoyer un peu de l'intérieur et supprimer toutes ces pubs et espions qui envahissent votre quotidien !



Centre de secours : enfin !

La reconstruction du centre de secours a enfin commencé début octobre et la fin du chantier est prévue pour fin 2015.

Quand à son financement, comme nous vous l'avons dit précédemment, notre commune devait participer à hauteur de 40 033 euros repartis sur 3 budgets. Au mois de septembre la mairie de Nontron (maître d'ouvrage), après ouverture des plis, nous informe d'un surcoût de 65 240 euros sur la totalité du chantier. Les aides diverses (DETR...) étant prévues, le surcoût revient aux communes, soit, pour notre commune: 8117 euros en plus des 40 033 euros.

Lors du conseil de septembre, **nous avons refusé à l'unanimité ce nouveau financement** et d'autres communes ont suivi... car si nous ne sommes pas contre le principe de la reconstruction, nous ne sommes pas d'accord pour mettre la main à la poche sans explication.

Après nos interventions auprès de certains élus dont le président du SDIS, Mr le maire de Nontron a saisi le SDIS afin que lui seul supporte ce surcoût, car le centre lui reviendra à la fin des travaux. Le SDIS étant d'accord pour prendre à sa charge le supplément, nous revoilà au point de départ. Comme quoi !!!

Les communes pouvant obtenir des aides du conseil général pour leurs propres travaux (contrat d'objectif), notre commune a ainsi, comme d'habitude, fait sa demande (voir articles travaux) ; mais d'autres communes (avec nouveaux maires), n'ayant pas eu connaissance de cette enveloppe, celle-ci n'a pas été utilisée dans sa totalité. Il a alors été décidé que cette somme serait versée au financement du centre de secours. En conséquence, notre commune participera à hauteur de 15 423.67 euros au lieu de 40 033 euros. C'est donc une bonne nouvelle car nous avions prévu au budget 2014 :16 000 euros, ce qui ne pèsera pas sur nos budgets futurs.

Smectom

Lors d'une réunion du syndicat, on nous a informé les taux de refus de tri sélectif :

MOIS	Pourcentage de refus
JANVIER	4.64%
FEVRIER	4.7%
MARS	4.75%
AVRIL	4.65%
MAI	4.69%
JUIN	4.75%

Nous tenons à vous féliciter pour ces très bons taux car cela veut dire que la population trie bien les déchets, il faut donc continuer.

Le ministère de l'environnement a fixé de nouveaux objectifs :

- Valorisation des déchets (poches jaunes) de 50% en 2020 et 60% en 2025 ce qui est tout à fait réalisable car nous sommes aujourd'hui à 48%
- Diminution de 50% du volume des ordures ménagères, plus dur à réaliser mais des solutions existent comme le compostage par exemple.
- Tarification incitative vers 2025

Sur le département, un projet de méthanisation est en cours d'étude, ce projet est piloté par le SMD3 pour la part du traitement et le SDE 24 pour la part récupération énergétique.

Chiffres clés 2013

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 103 euros/hab.
Contribution des usagers : 2 908 344 euros
Redevance spéciale : 94 066 euros
Budget de fonctionnement : 2 791 000 euros
Budget d'investissement : 1 592 000 euros
Coût de fonctionnement et de collecte : 56 euros/hab.*
Coût de gestion des déchets : 105 euros/hab.*

Nous avons le coût de fonctionnement, de collecte et le coût de gestion des déchets parmi les plus bas du département juste derrière l'agglomération de Périgueux (du à sa concentration de population) alors que nous nous avons un territoire plus vaste.

Vous trouverez ci-joint, avec votre bulletin, le magazine GEOTRIE : bonne lecture!

Les sacs cabas du SMCTOM de Nontron

Afin de limiter les apports de sacs jaunes au centre de tri, le SMCTOM de Nontron a lancé une expérimentation sur la collecte des déchets propres et secs en sacs cabas. Des conteneurs de 750 litres ont été mis en place pour recueillir les emballages en vrac de 4 à 7 foyers. Ces personnes utilisent des sacs cabas pour faciliter le transport de leurs déchets recyclables.



Nos lectures nous changent

Prochain numéro du
Bulletin en Juin 2015

COMMUNIQUE DE LA CCPVN:

La CCPVN (Communauté de Commune du Périgord Vert Nontronnais) est née le 01/01/2014, de la fusion de deux anciennes communautés.

Le conseil, la présidence et le bureau ont été fortement remaniés fin avril suite aux élections municipales de mars.

Il s'agit d'une année de transition où il fallut gérer les questions liées à la fusion et harmoniser les pratiques en tenant compte des engagements antérieurs de part et d'autre.

Principales actions :

- Réaménagement et mise en sécurité de l'accès à la fromagerie "Le Chèvrefeuille" à St Martial de Valette.

- Une opération similaire est prévue à St Front sur Nizonne pour la fromagerie "Chêne Vert"

- Organisation de la réforme des rythmes scolaires avec mise sur pied des TAP (Temps d'Activité Périscolaires) voir par ailleurs.

- Recherche d'accords de partenariat avec des collectivités voisines sur différents points: Utilisation de la piscine par les voisins du Haut Périgord et de Dronne et Belle pour en augmenter la fréquentation.

- Rediscussions des conventions antérieures avec ces partenaires des modalités de la poursuite de l'OPAH (Opération programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) sur le territoire.

- Action en faveur du développement du tourisme : harmonisation des pratiques de l'office de tourisme, concertation avec Dronne et Belle (Brantôme), soutien aux manifestations locales (fête du couteau, PEMA, étang de St Saud.. etc.) et avancement du projet de création de la voie verte de Varaignes à Milhac de Nontron: tracé et maîtrise d'œuvre.



CLUB DE PETANQUE:

(Président: Mr BRACHET christophe)

Lors de son assemblée générale, les membres ont choisi le nouveau bureau dont voici sa composition:

Président: Mr BRACHET

Christophe

Vice-président: Mr DEMORAIS-TRIGO Jean-Christophe

Secrétaire: Mr CHABOT Serge

Secrétaire adjoint: Mme CHABOT Geneviève

Trésorier: Mr SOLAS Yves

Trésorier adjoint: Mme

DEMORAIS-TRIGO Sylvie

CALENDRIER PLURIANNUEL:

Lors d'un conseil communautaire, il a été décidé les grandes lignes d'investissement à faire sur les prochaines années:

- Site internet de la nouvelle COMCOM et de l'office du tourisme (en cours)
- La voie verte (appel d'offre en cours)
- Traverse de champs romain
- Les pistes forestières
- Une médiathèque
- Les tribunes du stade d'honneur
- Les bureaux de la nouvelle COMCOM

ENVIE D'ENTREPRENDRE 2015

Le conseil de développement du Pays Périgord Vert prépare la 3^{ème} édition de cette manifestation qui se tiendra Le mardi 10 février 2015 de 11h à 18h à la salle des fêtes de Nontron.

Cette manifestation va permettre de favoriser la rencontre de ceux qui ont un projet de création d'activité(ou même seulement l'envie imprécise d'entreprendre) avec des interlocuteurs utiles et ainsi que la transmission d'entreprise.

Seront présent les chambres consulaires, des banques, chambre des métiers, chambre des notaires, URSSAF, RSI, Périgord-Initiative, Périgord développement, expert comptable, maison des paysans, chambre d'agriculture, Espace Economie Emploi, MSA, les communautés des communes du Périgord Vert...

Ils seront donc là pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches alors profitez en !!!

LE MOT DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FÊTES DE SAINT MARTIAL

Les festivités du 14 juillet se sont déroulées avec un temps de chien, et les manifestations comme le marché de nuit, et le feu d'artifice ont dû être annulés. Mais à St Martial ont eu l'habitude.

C'est sous le soleil qu'à eu lieu la fête de la crêpe et de la pomme, organisé à nouveau place de la mairie, où plus de 2.5 tonnes de pommes ont servi pour faire le jus. Se fût un week end réussi avec la vente de crêpes.

Fin novembre une bourse aux jouets était organisée à la salle des fêtes. De nombreux exposants étant venus vendre car la salle était pleine, d'où le succès de cette journée.

Lors de son assemblée générale du samedi 13 décembre, le comité des fêtes n'a pas reconstitué un bureau complet suite à la démission du bureau sortant. Cette situation est très regrettable car se sont des associations comme celle-ci qui font vivre nos communes et St Martial n'avait pas à rougir de ces fêtes. Le mardi 23 décembre le comité s'est de nouveau réuni pour constituer un nouveau bureau:

Président: Mr LAPEYRE Alain

Trésorière: Mme LAVOIX Emeline

Secrétaire: Mme LAGARDE Elodie

Si quelqu'un souhaite rejoindre l'équipe pour faire perdurer l'activité festive de notre village, nous vous accueillerons avec plaisir.

Merci de s'adresser en mairie.

**Communiqué de
l'Amicale Laïque**



L'amicale laïque est une association qui œuvre en faveur des enfants de l'école de la Commune. Les actions menées permettent le financement des sorties scolaires, spectacle de Noël, fête de fin d'année. Le manque de bénévoles ne permettra pas, cette année, d'assurer autant de manifestations que les autres années ; ce qui aura pour conséquences, moins de sortie pour nos enfants, abandon de l'apprentissage de la natation ou encore participation financière de la part des parents. A ce jour, nous avons organisé un loto, le spectacle de Noël est prévu ; cependant, aucune autre manifestation n'est programmée. Les bénévoles sont les bienvenus. Merci de vous adresser à l'école. Amicalement.

AMICALE LAÏQUE (Présidente: Madame DESCHAMPS)

Le Bureau



Raconter le Périgord, raconter Saint-Martial de Valette, se raconter... pour notre petite et grande histoire

Partant du principe que tout le monde à quelque chose à dire et qu'il ne faut pas penser que seuls les autres ont des idées, nous mettons en place un service d'aide à la publication sur papier et sur Internet pour tous ceux qui ont un texte à faire publier.

Si vous désirez faire connaître Saint-Martial de Valette, si vous écrivez le roman des anecdotes de votre vie pour vos petits enfants, nous pouvons vous permettre de le publier sur Internet mais aussi d'en avoir une version papier à offrir.

Nous vous assistons lors de la conception de la couverture et de la publication....

A vos plumes. Ce service est bien entendu gratuit. Contactez le bulletin via notre site Internet, par courrier en écrivant à la mairie.

Le saviez-vous?

Saint-Martial, comme toute commune digne de ce nom, doit avoir son blason. Symbole de son histoire, de ses caractéristiques, cet écu aura pour mission de permettre une meilleure identification de notre ville dans les différents supports et guides. Vous trouverez sur notre site deux projets en cours de développement.



Tous les hébergements en Nontronnais

Mr Gérard Baylet vient de publier gratuitement sur le site de la mairie un document de 60 pages sur tous les hébergements disponibles en Nontronnais.

Un travail important qui rencontre un vif succès et permettra de mieux faire découvrir notre petit coin de Paradis.

N'hésitez pas à le contacter si vous disposez d'hébergements à proposer à nos vacanciers. Nous ferons une mise à jour annuelle de ce document.

Directeur de publication: Mr Alain LAGORCE

Rédacteurs: Mrs Fabien GEREAUD - Jean Luc FREDON - Gérard BAYLET IPNS

Maquette: Pascal - Dessins: Jopa - bulletin@saint-martial-de-valette.fr